

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Feige.

MESSIEURS,

Le sieur François Feige, né à Megève (Savoie), le 24 novembre 1793, négociant, résidant à Bruxelles depuis 18 ans, autorisé par arrêté royal du 9 juillet 1842 à y fixer son domicile, et propriétaire de la maison qu'il occupe, rue Neuve, à Bruxelles, s'est conduit, au dire des autorités consultées sur sa demande, de manière à mériter que la Législature lui accorde la naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
